

HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

NOS HABITUDES DE LECTURE

Nous nous occupons tous, peu ou prou, des lectures des autres, les commentons, les cogitons, les méditons, en tirons souvent des conclusions, essayant de comprendre et de cerner la complexité de la personnalité de nos lecteurs.

C'est notre job, ou tout simplement notre boulot.

Mais, en ce qui nous concerne, nous les bibliothécaires, quelles sont nos habitudes de lecture ? où se situe notre plaisir de lire ?

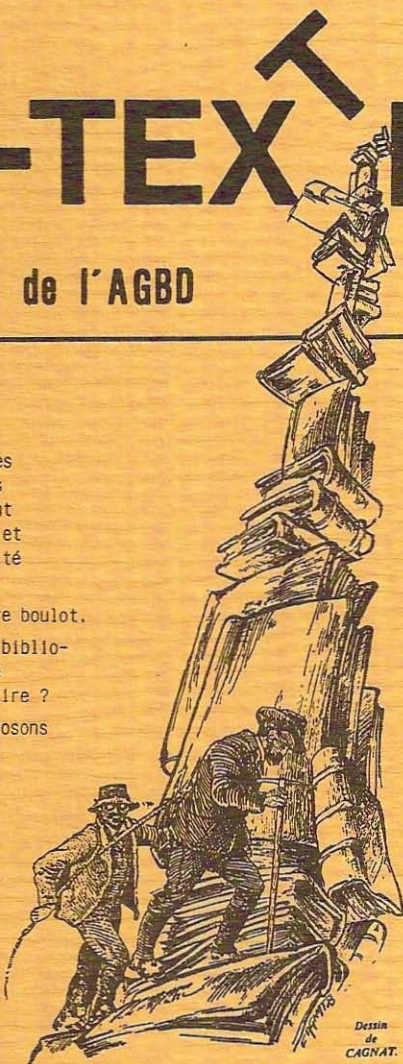
Pour tenter de le savoir, nous vous proposons un jeu QUESTIONS-REponses.

Le comité HT serait enchanté de pouvoir s'assurer votre collaboration et de recevoir un abondant courrier. Une fois n'est pas coutume.

Rassurez-vous : nous ne voulons en aucun cas nous infiltrer dans votre sphère privée. Ainsi, vos réponses devront rester anonymes.

Un bilan statistique et nos commentaires paraîtront dans le prochain numéro.

Vous saurez alors tout sur le PROFIL DU BIBLIOTHECAIRE-LECTEUR, à la condition de jouer le jeu avec nous ...



Dessin
de
CAGNAT.

... donc à nos plumes, et amusons-nous !

No 14

Mars 1984

Genève

Nouvelles du Comité

A l'occasion de notre dernier rendez-vous dans ces colonnes - comme vous le savez, notre association va bientôt changer de "têtes" - nous nous proposons de vous conter en détail un nouveau projet genevois qui touche notre profession de très près et qui a suscité de vives réactions. Suite à une motion présentée au Conseil d'Etat en 1976, la Direction de l'enseignement primaire a étudié sérieusement la possibilité de mettre sur pied des bibliothèques dans des écoles primaires. Voilà que nous lisons dans le numéro d'octobre 1983 du "Journal de l'enseignement primaire" qu'il existe à ce jour 17 écoles dotées d'une bibliothèque, celles-ci étant toutes sous la responsabilité d'enseignants appelés pour l'occasion "animateurs de bibliothèques". Devant cette situation, le Comité a adressé une lettre (16.12.1983) à Monsieur A. Christe, directeur de l'enseignement primaire ; en voici quelques extraits :

... "nous sommes consternés de constater que l'élaboration d'un projet d'une telle envergure ait été entreprise sans la collaboration de bibliothécaires diplômés."

... "Il nous apparaît, ... que les tâches, compétences et qualités d'un "animateur" de bibliothèque d'une école primaire correspondent exactement au profil du bibliothécaire présenté au Conseil d'Etat et accepté par celui-ci en 1980, au moment de l'évaluation de cette fonction."

Nous avons en outre rappelé l'existence à Genève, dans l'enseignement secondaire inférieur et supérieur, de 35 bibliothèques et centres de documentation créés et animés par des bibliothécaires diplômés. Cette expérience positive vécue depuis de nombreuses années donne à l'élève l'occasion d'établir avec le bibliothécaire une relation différente de celle qu'il a avec son professeur et lui assure ainsi une plus grande liberté dans l'approche du livre.

Il appartient désormais au prochain Comité de reprendre le flambeau.

Michèle Fontana
Gabrielle von Roten

L'illustration de la couverture est tirée de : Le Monde, Dossiers et documents, octobre 1983.

1984 : année de changements pour l'AGBD, puisque notre assemblée générale élira son prochain comité ainsi qu'un ou une

nouveau ou nouvelle

PRESIDENT(E) .

A cette occasion, nous organisons un grand souper pour nous réjouir de l'inscription de notre

200^{ème} MEMBRE !

Venez nombreux !

Gabrielle von Roten



FLASH DE DERNIERE MINUTE

Evénement dans le monde des bibliothèques suisses :

Le 21 février 1984, à 9 heures et des poussières, a été entrée en machine la 500'000e notice de la base de données commune à Lausanne, Genève et Neuchâtel REBUS(R) - Réseau romand des bibliothèques utilisant SIBIL.

Le hasard a fait que ce demi-million a été atteint grâce à une notice de la Bibliothèque de la Faculté de droit de l'Université de Genève, et "Hors-Texte" félicite son auteur, Christine Grab.



LIVRES, LECTURE ET ENFANTS : Colloque international sur la promotion de la lecture, Genève 9 - 10 février 1984

Comment peut-on promouvoir la lecture auprès de tous les non-lecteurs ? C'est à cette question que les conférenciers du Colloque se sont efforcés de répondre. La promotion de la lecture va se faire par divers moyens, et elle s'efforcera de toucher la majeure partie des populations qui ne lisent pas.

Celles-ci sont composées : de personnes ayant d'autres intérêts, et qui gardent de l'école des souvenirs de lecture peu agréables, - d'enfants de parents récemment immigrés, mal à l'aise avec la langue du pays dans lequel ils vivent, et socialement défavorisés, - d'analphabètes, souvent également très défavorisés, - de solitaires, isolés géographiquement ou socialement.

Les différentes actions de promotion du livre sont souvent imaginées par les bibliothécaires, sans qu'ils participent forcément à leur exécution. En voici quelques-unes :

- De nombreuses associations, généralement bien structurées, composées parfois de membres bénévoles s'efforcent d'enseigner la lecture aux analphabètes, de promouvoir la lecture auprès d'enfants en leur faisant connaître des livres, en éditant des listes bibliographiques, en organisant des manifestations autour du livre, etc.
- Faire traduire en français des textes simples de divers pays, les faire lire ou raconter dans des présentations bilingues (pré-lude éventuel à des éditions bilingues).
- Animer des bibliothèques de rues, faire connaître livres et albums en allant dehors, auprès des enfants, ou dans des milieux défavorisés.
- Attirer à la bibliothèque les solitaires, parents ou personnes gardant des tout petits, les familiariser avec les livres ou albums, les leur raconter, leur permettre de rencontrer d'autres personnes qui ont les mêmes problèmes. Les enfants accompagnent leurs parents ou des mères gardiennes.

- Décloisonner l'acte de transmission de la lecture, qui n'est pas uniquement l'affaire des spécialistes. Chacun peut y participer, parents, même peu ou pas cultivés, personnes âgées, enseignants.
- Favoriser la rencontre d'auteurs pour la jeunesse avec leur public.
- A la télévision : publicités, films expliquant les besoins en livres des enfants, films abordant certains thèmes : illustrateurs, bandes dessinées, etc. Présentation par la télévision de listes d'ouvrages autour d'un thème abordé lors d'une émission.
- Bibliobus en nombre pour les régions isolées; rencontres, éducation de la population, des futurs enseignants, sensibilisation à la littérature de jeunesse.
- Raconter des contes, choisis en fonction du plaisir du conteur. Cette action peut être menée aussi bien par des bibliothécaires que par des parents, personnes âgées ou enseignants.
- Sensibiliser les enfants dès leur très jeune âge à la lecture.
- Enseigner la littérature de jeunesse à l'Université (voir programme de l'Université du Québec)

La conclusion de ces débats fut que la promotion du livre et de la lecture demande une grande flexibilité des moyens et des activités. Elle est l'affaire de chacun, et dépasse largement le cadre de la spécialisation.

Ce bref résumé ne retrace pas la richesse des exposés, l'intérêt des discussions, le plaisir de la rencontre avec tant de personnes intéressées par ce sujet. Cependant, ceux qui le désirent liront le texte des conférences dans la brochure que publiera, dans un avenir plus ou moins proche, la Fondation Patino à Genève.

Rose-Marie Chopard
Ecole de bibliothécaires



Arole

association
romande de
littérature pour
l'enfance et la jeunesse

L'AROLE, nous dit le naturaliste, est le plus beau pin de haute montagne. C'est un arbre au caractère aventureux dont l'aspect tout entier reflète la lutte incessante qu'il mène contre les éléments, et qui, tel un héros de légende, se dresse bien d'aplomb

aux bords des abîmes ou sur les pentes abruptes.

Mais AROLE, c'est aussi le nom que s'est donné le Groupe romand de la Ligue suisse de littérature pour l'enfance et la jeunesse qui vient de se constituer, en septembre dernier, à Lausanne, sous l'égide de Monsieur Werner Lässer, secrétaire central de la Ligue suisse.

Le groupe est né avec dynamisme, rapidement. Mais cette rapidité n'est pas précipitation, car le désir de créer un rassemblement de personnes intéressées par la littérature pour l'enfance et la jeunesse était là, en attente et ne demandait qu'à s'exprimer, à se réaliser. Il en est ainsi des choses qui viennent à point, comme dit la sagesse populaire.

Depuis un certain nombre d'années, d'aucun se plaignait qu'il n'existât pas d'organe central suisse romand s'occupant de littérature pour l'enfance et la jeunesse. Certaines institutions, selon leurs possibilités, jouaient plus ou moins ce rôle, avec le sentiment, toutefois, d'une certaine impuissance à répondre aux questions et aux attentes qui se manifestent de plus en plus nombreuses autour de la littérature pour la jeunesse. Il y avait aussi le besoin pressant d'être informé sur toutes les manifestations et recherches qui se poursuivent en Suisse romande de manière sectorielle, le sentiment d'isolement ressenti par certains et le désir de réunir les forces ; autant d'éléments qui mis en gerbe ont provoqué le déclic

pour la création de ce groupe.

Mais quelque chose de bien plus fort encore que tous ces éléments a agi comme moteur : le besoin d'exister en Suisse romande avec toute la spécificité de cette région qui de par son histoire est très fortement liée (pour ne pas dire dépendante) culturellement de la France et qui, dans ce lien, a perdu peu à peu, à travers les années, sa propre voix/voie et ses forces originales de création. Nous avons envie, et le consensus s'est fortement exprimé, d'exister avec nos singularités cantonales, avec nos mots, notre tempérament, notre rythme, brièvement dit avec notre langage.

Nous avons choisi symboliquement un arbre pour désigner notre groupe. Symbole audacieux s'il en est ! Il permet de tout imaginer : du papier pour les livres aux fruits les plus achevés. Il est bien à la mesure de nos rêves. AROLE s'est donné des statuts en conformité avec ceux de la Ligue suisse.

Dans ses statuts, AROLE s'est donné les buts suivants :

- de représenter les organes et les activités de la Ligue en Romandie ;
- de promouvoir la création d'un centre d'information sur le livre et la littérature pour la jeunesse, chargé d'inventorier, d'harmoniser et de faire connaître au niveau des cantons romands les initiatives dans ce domaine, avec le concours des organismes intéressés ; de mettre une documentation sur le livre et la littérature pour la jeunesse à disposition de toutes les personnes concernées par ce problème, et d'en assurer la diffusion ; d'informer, par des publications régulières ou extraordinaires les personnes et milieux intéressés et de contribuer à mettre en relation ces divers milieux ou personnes entre eux, les bibliothèques en particulier ;
- de favoriser l'enseignement de la littérature pour la jeunesse dans la formation (initiale et continue) des enseignants à tous les niveaux, de la maternelle à l'université ; de faciliter la formation initiale et permanente de toutes les catégories socio-profes-

- sionnelles intéressées par cette littérature, et plus particulièrement celles des bibliothécaires ;
- de contribuer, au travers des médias écrits et audio-visuels, à la sensibilisation des parents et des gouvernements face à la littérature et à la presse pour la jeunesse ;
 - d'encourager, susciter, coordonner les travaux de recherches, universitaires et non-universitaires, individuels et de groupe, sur la lecture des enfants et des adolescents ;
 - de promouvoir, développer et appuyer toute action tendant à la création, la diffusion et l'utilisation dans tous les milieux des livres et de la presse répondant aux besoins, inétrets, aspirations des enfants et des adolescents ;
 - de conjuguer les efforts des associations helvétiques qui s'intéressent à la lecture des jeunes, de coopérer avec les organismes similaires à l'étranger, afin de parvenir à un échange des expériences et à une action commune.

Pour atteindre ces buts, AROLE a créé des groupes de travail dont les tâches ont été réparties de la manière suivante :

Groupe 1 : établissement et publication de listes sélectives d'ouvrages pour la jeunesse.

Responsable : Danièle Tosi, Bibliothèque municipale des Pâquis
17-19, rue du Môle, 1201 Genève

Groupe 2 : documentation : recensement de tout ce qui a été déjà créé comme outils de référence sur la littérature pour la jeunesse. Etablissement d'un fichier central, de bibliographies, d'annuaires, etc.

Responsable : Denise de Stockar, Institut suisse de littérature pour l'enfance et la jeunesse
74, chemin de Mourat, 1095 Lutry

Groupe 3 : organisation de stages, de cours, de séminaires, etc.

Responsable : Olivier Maradan, Centre fribourgeois de documentation pédagogique
237, rue de Morat, 1700 Fribourg

Groupe 4 : réalisation du journal, relation avec les médias, information, animation, etc.

Responsable : Véronique de Sépibus, Editions Lied
22, rue Saint-Joseph, 1227 Carouge

Le/la responsable de chaque groupe de travail fait également partie du comité. Les groupes de travail sont, pour l'instant, composés de

membres du comité augmentés de quelques personnes de l'extérieur. Toutes les personnes intéressées par l'un ou l'autre des groupes de travail peuvent en tout temps s'y rallier : il suffit de prendre contact avec le/la responsable.

Ce texte est extrait d'une présentation d'AROLE publiée dans "Littérature pour la jeunesse", no 4, déc. 1983 (revue de la Ligue suisse pour la littérature de la jeunesse), que nous reproduisons avec l'aimable autorisation de son auteur, Josiane Jeanhenry, directrice des Bibliothèques des Jeunes de La Chaux-de-Fonds et présidente d'AROLE.

Ill. : Catherine Conthésy

Ajoutons que le groupe 1 vient de publier une sélection de livres pour la jeunesse qui intéressera tous ceux qui s'occupent d'enfants, à commencer par les parents.

Cette sélection analyse brièvement plus d'une centaine de titres récents, regroupés par tranches d'âge. Elle est vendue au prix de fr. 1.-

Pour tous renseignements, pour obtenir cette sélection ou pour devenir membre d'AROLE, veuillez écrire à l'adresse suivante :

AROLE

Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse
Case postale 135, 1211 Genève 25 Miremont.

CCP : AROLE 12-4127 Genève

En devenant membre d'AROLE, vous recevrez trois fois par an le journal AROLE, les listes sélectives et vous serez régulièrement informés des rencontres et des publications importantes se passant en Suisse et à l'étranger.

Cotisations : membres individuels fr. 20.-
membres collectifs fr. 40.-



Werner Kullmann AG

4027 Basel Oberalpstrasse 117
Telefon 061-395368
Telex 63674

Bâle, Novembre 1983

Chers bibliothécaires!

Les travaux de planification en vue d'une bibliothèque moderne envisageant l'avenir sont de nos jours exceptionnellement complexes et présupposent les connaissances très approfondies et une vaste expérience.

Ces connaissances et cette expérience, nous les mettons à votre disposition. Si aujourd'hui nous planifions et équipons une bibliothèque scolaire, une médiathèque ou un centre de documentation, c'est que demain ce sera une bibliothèque municipale ou communale ou encore une bibliothèque spéciale pour un centre de recherche ou peut-être une salle de formation d'une entreprise industrielle.

Notre planification est intégrale: Organisation et fonction, installation générale et ameublement, équipement de moyens techniques et technologiques compte tenu de tous les détails.

Nous sommes toujours à votre disposition.

Werner Kullmann AG

Nos habitudes de lectures : questionnaire à détacher

POUR FORMULER VOS REponses, il suffit d'entourer la lettre correspondant à la réponse, de biffer la mauvaise réponse dans le cas de oui / non, ou de répondre sur le pointillé.



1. Pour vous, que signifie lire :
 - a. détente
 - b. évasion
 - c. passion
 - d. travail
2. Combien de livres "consommez-vous" chaque semaine ?
 - a. même pas un
 - b. un
 - c. deux
 - d. plus
3. Comment choisissez-vous vos lectures ?
 - a. en bouquinant en librairie
 - b. en lisant des critiques
 - c. en suivant les avis des amis
 - d. émissions de TV



4. Lisez-vous

- a. par goût
- b. par nécessité
- c. par obligation
- d. par besoin ?

5. Quelle est votre "dernière victime" ?

Titre :

Auteur :

6. Citez les 5 auteurs dont vous emporteriez des livres sur une île déserte par ordre de préférence, sans tenir compte ni du Coran, ni de la Bible.

1.

2.

3.

4.

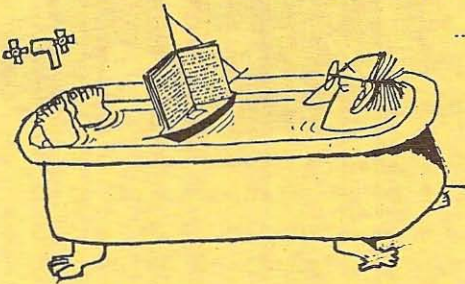
5.

7. Quel est votre livre de chevet ?

8. Quel est votre documentaire préféré ?

9. Quel roman vous a le plus marqué et que vous avez relu plusieurs fois ?

.....



10. Vous arrive-t-il de lire

- | | |
|------------------|-----------|
| a. des BD | oui / non |
| b. de la SF | oui / non |
| c. des policiers | oui / non |
| d. des poèmes ? | oui / non |

11. Comment vous procurez-vous de la lecture ?
- a. achat
 - b. bibliothèque
 - c. amis
 - d. clubs

12. Où lisez-vous de préférence ?
- a. au salon
 - b. dans votre chambre
 - c. dans votre bureau
 - d. ailleurs

13. Dans quelle position lisez-vous ?
- a. couchée
 - b. assise
 - c. accroupie
 - d. sur le côté

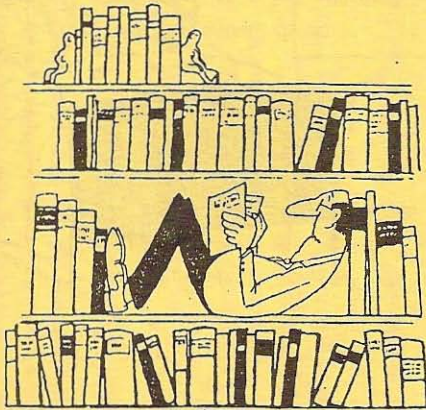


14. Pour lire, quel est votre meuble de prédilection ?
- a. un fauteuil
 - b. une chaise
 - c. un lit
 - d. autre chose

15. Quand vous adonnez-vous à cette occupation ?
- a. le matin en vous levant
 - b. dans la journée
 - c. en fin d'après-midi
 - d. le soir
 - e. avant de vous endormir

16. Combien de livres possédez-vous dans votre bibliothèque personnelle ?
- a. moins de 50
 - b. plus de 100
 - c. plus de 500
 - d. plus de 1000
 - e. plus de 5000

17. Lisez-vous vos livres jusqu'au bout ?
- a. toujours
 - b. parfois
 - c. de temps en temps
 - d. jamais





C'est sous ce titre, qu'une quinzaine d'étudiants de notre classe de l'Ecole de bibliothécaires de Genève, a réalisé son travail de diplôme, sous la forme originale d'une exposition à l'annexe du Musée d'ethnographie à Conches.

Ce travail, étagé sur près de trois ans, fut divisé comme suit :

1. Familiarisation avec le sujet

Durant les cours de sociologie de première année, Bernard Crettaz, conservateur au Musée d'ethnographie, nous proposa le thème de cette exposition. Dès lors les leçons se transformèrent en introduction à l'Exposition de 1896; elles furent complétées par quelques conférences de spécialistes de l'époque traitée. Parallèlement, "Le Journal officiel de l'exposition", "Le Guide officiel", "Le Rapport administratif" et d'autres documents enrichirent nos connaissances.

2. Traitement des documents

Sous la direction de Catherine Santschi, archiviste d'Etat, une partie du groupe inventoria la soixantaine de caisses contenant les archives de l'exposition et "oubliées" depuis, tandis que les autres étudiants se chargeaient du traitement d'une collection privée et des fonds iconographi-

que et manuscrit de la B.P.U.

3. Mise sur pied de l'exposition

Ces bases acquises, le travail fut réparti entre cinq groupes qui se virent attribuer à chacun une salle du musée et un thème de l'Exposition de 1896 : l'historique, l'administration et l'organisation, les exposants, l'architecture et le Village suisse (reconstitution d'un village, clou de l'Exposition). Ainsi, chaque groupe a progressivement élaboré son scénario durant la période des stages, la coordination étant assurée par Bernard Crettaz et Christine Détraz, son assistante.

Une première concrétisation du travail eut lieu du 2 au 7 mai 1983 à Conches. Elle devait permettre une ébauche de la future exposition. Des papiers d'emballage recouvraient les murs et accueillaient nos scénarii.

Vint enfin le mois de septembre, entièrement consacré au montage de notre exposition. Il fallut s'initier aux travaux manuels !

Après le vernissage de l'exposition, nous avons organisé des visites guidées, créant ainsi une animation au Musée.

En outre, des dossiers documentaires, constitués au fur à mesure de nos recherches, étaient mis à la disposition des visiteurs désireux de s'informer d'avantage.

4. Rédaction d'un catalogue d'exposition et d'un mémoire

Phase finale de notre travail, la publication parut en décembre. Elle comportait, pour notre contribution, le texte scientifique de chaque groupe et une synthèse de l'expérience vécue.

Le mémoire reprenait ces textes, auxquels étaient ajoutées des considérations personnelles.

De par son originalité, notre travail ne pouvait se prêter aux exigences habituelles d'un travail de diplôme "classique". Il apportait l'élément "collectif", à la fois novateur et divergent, sur la voie toute tracée de "l'étudiant bibliothécaire type".

Quant aux exigences, elles ne furent pas clairement spécifiées dès le départ et subirent d'incessantes adaptations. L'Ecole craignant une participation inégale, voire absente de certains, exigea une multitude de textes alors que tout nous semblait déjà exprimé sur les murs.

Ce travail nous a permis de mettre l'accent sur le côté créatif de notre profession et nous a rendu conscients de la nécessité d'une animation bien faite dans la bibliothèque. Il nous a convaincu du rôle de médiateur tenu par le bibliothécaire sur le chemin de l'information, particulièrement à une époque où l'informatique et les techniques d'animation conduisent la profession à un tournant capital et décisif.

L'impression générale de ce travail nous paraît plutôt positive, du point de vue du plaisir que nous y avons pris. Le groupe, formé de personnalités différentes, réuni par le hasard d'une classe, ne pouvait prétendre à une homogénéité parfaite, ni au "modelage" souhaité par Mlle Détraz :
"*... Nous avons eu affaire à un groupe "lourd" qui n'existait que très difficilement en tant que tel... Pour l'avenir nous savons qu'une telle expérience comme moyen pédagogique suppose un plus long investissement pédagogique encore, de façon à aboutir au modelage d'un véritable groupe.*" (1)

En outre dans ce même article, nous ne pouvons accepter les critiques telles que : "*... Le Musée accueille, offre, le groupe utilise, et nous n'avons pu éviter ici ou là les tensions suscitées par le manque d'"égard", de "reconnaissance", du groupe à l'encontre de ceux qui recevaient... Parfois la frontière entre le service et la domesticité a été un peu hardiment franchie.*" Comment peut-on se réfugier derrière de tels propos pour masquer une organisation initiale trop floue pour être efficace ? Cela d'autant plus qu'un tel état d'esprit, au niveau des rapports internes, n'a jamais été recherché. Notre stupeur et celle des gardiens, à la lecture de ce texte, en est la preuve.

Nous regrettons aussi des phrases telle celle-ci : "*...L'humilité nécessaire à la réalisation d'un tel rêve. Comme conclusion très pro-*

visoire, nous pourrions dire que dans une telle expérience le conservateur se transforme en pédagogue et qu'à la limite, si son travail est réussi, c'est qu'il s'est efforcé de "disparaître" derrière le groupe pour que celui-ci puisse revendiquer entièrement l'oeuvre accomplie." Il s'agit ici d'une collaboration et personne n'a à "disparaître".

Cet article, paru bien après le vernissage, a surpris et déçu. Car il reflète une vision personnelle de l'expérience à propos de laquelle les parties concernées avaient déjà eu l'occasion de s'expliquer et dont il n'était pas indispensable qu'elle soit exposée publiquement. En particulier dans la mesure où cette critique est fautive et négative.

Nous ne voulions laisser subsister ce mal-entendu et ne pouvant avoir de droit de réponse dans "Musées", nous exprimons en ces lignes notre opinion.

Le groupe des diplômants

(1) cf. article de Ch. Détraz dans la revue "Musées de Genève" No 240

Envoyez nous votre guide du lecteur

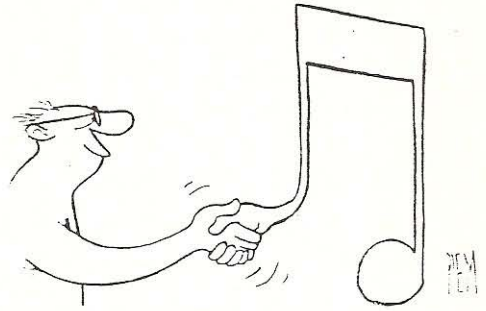
Qui, mieux que vos collègues, pourra l'apprécier ?

Il sera présenté dans un prochain article.

S'il s'agit d'une cassette vidéo ou autre support, nous sommes encore plus intéressés ! Donnez-nous tous les détails.

TOUT SUR LA DISCOTHEQUE MUNICIPALE

Bondissant dans le tram 12, Hors-Texte s'est rendu à la discothèque municipale des Minoteries pour interroger la responsable, Madame Danielle Duperré. La discothèque, ouverte depuis mars 1979, connaît un tel succès qu'une seconde discothèque est en projet. Hors-Texte vous révèle le fonctionnement, les ficelles du métier et l'avenir de cette nouvelle institution, dépendant des Bibliothèques Municipales.



Quelques chiffres

- Adresse : Discothèque municipale des Minoteries
5-7, rue des Minoteries, 1205 Genève
tél. 20 58 38
- Horaires : lu 16-20 h., ma 14-18 h., me fermé,
je 14-18 h., ve 16-20 h., sa fermé
fermé cinq semaines en été
- Prêt : aux habitants du canton dès 16 ans révolus -
pour 15 jours - amener sa tête de lecture
(diamant tous les 6 mois, saphir tous les 2 mois)
- prix : Fr. 1. - par disque ou cassette,
Fr. 4. - pour coffret de plus de 3 disques
- Postes d'écoute : 3
- Emprunteurs : 7'000 inscrits
- Stock : 1979 : 4'000 disques
1983 : 15'000 disques
- Personnel : 4 discothécaires (= 2,5 postes) et 2 aides

INTERVIEW DE MADAME DANIELLE DUPERREX

Hors-Texte : Y a-t-il d'autres discothèques en Suisse ?

Madame Danielle Duperrex : Il y en a très peu. Il y a une petite discothèque publique à La Chaux-de-Fonds, et je n'en connais pas d'autre en Suisse, mais il s'en trouve peut-être en Suisse allemande. La phonothèque de Lausanne est plutôt un organe de recherche. A ce point de vue, Genève est très bien équipée, et peut faire figure de modèle. Nous prenons exemple sur la France, qui a développé tout un réseau.

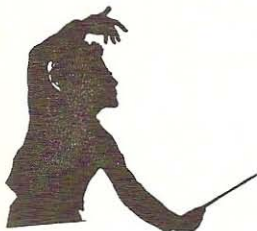
H.-T. : Commençons par les questions pratiques. Le disque est-il équipé de façon particulière ?

D. D. : Chaque disque est pourvu d'une fiche de santé, qui reste à la discothèque lorsqu'il sort, et sur laquelle on note les détériorations de la qualité d'écoute. Lorsque l'usager ramène un disque, nous le regardons pour déceler d'éventuels dégâts, et nous écoutons certains passages. Nous percevons une taxe d'amende selon la gravité du cas, qui peut aller jusqu'au remboursement complet. Nous demandons à chaque usager d'amener sa tête de lecture pour des contrôles réguliers. A cet usage, nous utilisons un microscope qui grossit 300 fois. Evidemment, ces manutentions prennent beaucoup de temps.

H.-T. : Avez-vous des problèmes de stockage ?

D. D. : Oui, comme toutes les bibliothèques sans doute ! La discothèque a connu un tel succès que nous avons beaucoup augmenté le stock - nous arrivons actuellement à 15'000 disques, ce qui représente le plafond. Nous avons déjà épuisé toutes les possibilités d'agrandissement. Aussi nous pratiquons une certaine élimination, par exemple en ne rachetant pas des disques de variétés usés, ou en éliminant des versions classiques au profit d'autres. Les cassettes prennent moins de place, mais la qualité sonore est moins bonne et le choix plus restreint.

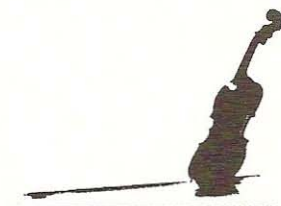
H.-T. : Qu'en est-il des compacts-discs (disques laser) ?



D. D. : On verra peut-être là un développement intéressant. Nous avons un début de collection, mais pour l'instant le choix est restreint ; nous sommes en train de nous équiper pour l'écoute. Le compact-disc coûte plus cher (Fr. 36. -), mais la qualité sonore est bien meilleure, et il est pratiquement inusable. La vérification du disque est simplifiée, il suffit de regarder s'il y a des taches. Pour le stockage, on a moins de problèmes aussi, puisqu'il est plus petit. C'est peut-être vraiment le support idéal.

H.-T. : Parlons un peu fichiers et catalogage...

D. D. : La discothèque fonctionne sur le modèle de la Discothèque de France ; nous avons adopté leur système de classement et leurs règles de catalogage. Le fichier des disques classiques est classé par compositeurs, avec un sous-classement par genre, tandis que les disques non classiques sont classés par genre d'abord (jazz, pop, variétés, etc.), avec un sous-classement approprié (par interprète pour les variétés, par pays pour l'ethnomusicologie...). Le catalogage de la Discothèque de France est simplifié, donc différent de l'ISBD, mais la présentation extrêmement claire permet aux usagers de s'y retrouver très facilement. Nous utilisons une partie des fiches de la Discothèque de France, mais nous catalogons nous-mêmes la plupart des acquisitions. Par rapport au livre, nous rencontrons des problèmes particuliers, dus à la présentation fantaisiste du disque, et à la variété des langues. Par contre, nous ne recherchons pas la date ou le lieu s'ils ne sont pas indiqués.



H.-T. : Quelles sont les possibilités d'automatisation ?

D. D. : A cause de la vérification visuelle irremplaçable, il serait difficile de réduire le temps d'attente au retour des disques. Cependant, l'automatisation du prêt fonctionne déjà dans certaines discothèques françaises : on glisse le disque dans une sorte d'écran incliné, et il est enregistré sur la carte de l'emprunteur. On peut alors faire des réservations, ce que notre sys-

tème actuel ne permet pas. Plus intéressantes sont les possibilités de l'ordinateur pour affiner le fichier matières. Cela nous permettrait notamment de faire ressortir les interprètes. Il pourrait aussi y avoir un écran à la Madeleine pour renseigner les lecteurs.

H.-T. : Donnez-nous quelques détails sur les emprunteurs.

D. D. : Nous constatons que la discothèque est fréquentée plutôt par des hommes, et que la moyenne d'âge est au-dessous de 30 ans. Les gens se débrouillent très bien eux-mêmes et nous avons relativement peu de demandes. Heureusement, car le prêt prend tout notre temps et occupe la totalité du personnel. C'est pourquoi nous n'ouvrons pas le samedi : il faudrait que tous travaillent tous les samedis. Nous prêtons 350 disques par après-midi.

H.-T. : La nouvelle discothèque de Vieusseux sera-t-elle plus grande ?

D. D. : Ses dimensions seront équivalentes à la discothèque des Minoteries, avec le même stock de base et la même dotation en personnel. Elle sera située au 2, Cité Vieusseux. Actuellement elle est en cours d'aménagement, elle sera probablement ouverte fin 1984. On peut supposer que par la suite chaque discothèque aura un ou plusieurs domaines spécialisés, ainsi qu'il en est fréquemment dans les bibliothèques. Par exemple, la succursale des Minoteries a développé son rayon musique, profitant de la proximité de la discothèque.

H.-T. : La formation de bibliothécaire vous paraît-elle appropriée à la fonction de discothécaire ?

D. D. : Absolument, elle me paraît indispensable, car la méthode de classement et de recherche, la rigueur et la précision sont à la base de notre travail. La spécialisation de discothécaire vient en complément. On demande en plus aux discothécaires de bonnes connaissances musicales, ainsi qu'une excellente vue et ouïe. Des possibilités de perfectionnement existent en France.

ALLO BIBLIO BOBO...

Un ouvrage fort utile concerne la profession de ludothécaire : "DESCHAMPS-MOREAU, Jacqueline. - Les ludothécaires en question : réflexion sur la formation. - Genève : IES, EBG, 1983".

Depuis quelques années, les ludothèques, tant à Genève que dans le monde entier se sont considérablement développées. De quelques ludothèques en 1975, la Suisse en compte maintenant une centaine. Si la création d'une ludothèque pose actuellement de moins en moins de problèmes, on voit surgir celui de la formation des ludothécaires. Il était utile pour les ludothécaires elles-mêmes et les différents organismes de formation intéressés ou susceptible de l'être de procéder à un inventaire aussi complet que possible de toutes les possibilités offertes aux personnes intéressées. Après un bref historique et un répertoire des ressources proposées, l'auteur a examiné le cas particulier de Genève et a tenté de voir les différentes formations qui pourraient être envisagées.

Pour se procurer ce travail au prix de Fr. 15. -, souscrire à l'adresse suivante : J. Deschamps, 12.A Maisonneuve, 1219 Châtelaine.

Contrastes : aux Etats-Unis, on dépense par an 6,8 milliards de dollars pour les journaux, mais 34,2 milliards de dollars pour la bière, le vin et les liqueurs. Toujours outre-Atlantique, on achète pour 6 milliards de dollars de livres par an, mais on dépense également 30,7 milliards de dollars pour les cosmétiques... (Source : Datamation, juillet 1983)

Dès maintenant, le secrétariat ABS dispose d'un numéro de téléphone à lui tout seul : il s'agit du 031 / 61 89 78.

Bonne cause : la bibliothèque de Détroit, aux Etats-Unis, qui accuse plus d'un million de dollars de déficit, devait fermer ses portes. Le champion du monde des super-welters, Thomas Hearns, a décidé de tout faire pour la sauver, car, déclara-t-il, "cette ville a tant fait pour moi, que je me dois de faire quelque chose pour elle". Aussi s'attendait-on à voir l'Amérique s'adonner à une exhibition, comme c'est la coutume en boxe, pour récupérer des fonds. Mais non ! Le soir du Nouvel-An, il se contenta d'organiser un réveillon au profit de ladite bibliothèque ! (Source : l'Equipe, 28 décembre 1983)

(P.S. : à quand l'organisation d'un gigantesque réveillon à Genève, pour financer la construction de nouveaux bâtiments pour les nombreuses bibliothèques qui "étouffent" dans leurs murs devenus trop étroits...?!)

SOMMAIRE

Nouvelles du Comité	2
Livres, lecture et enfants	4
Arole	6
Nos habitudes de lecture	11
Suisse, mon beau village	15
Tout sur la discothèque municipale	19
Allô, biblio, bobo...	23

HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de fr. 15.- par an.

Le comité de rédaction de Hors-Texte est composé de : Isabelle Bellego, Lucienne Caillat, Madeleine Duparc, Michel Gorin, Daisy McAdam, Micha Sofer et Catherine Stévenin.

Adresse : Rédaction de Hors-Texte, p.a. Bibliothèque de Carouge, 24, rue Jacques-Dalphin, CH-1227 CAROUGE.